Nudges environnementaux

ADEME Pays de la Loire

Auteur :

5, Bd Vincent Gâche
CS 90302
44203 NANTES Cedex 02
Voir le site internet
Cedric Henrat
cedric@oasis-environnement.org

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

L'association OASIS Environnement accompagne les salariés dans un objectif Zéro déchet au bureau en proposant aux entreprises des diagnostics déchets, des sensibilisations « zéro déchet » et des formations à la transition écologique. En 6 ans, l'association a accompagné 180 structures sur l'ensemble du territoire ligérien.

Dans le cadre de ses actions, OASIS Environnement forme des salariés volontaires dits « Eco'acteurs » afin qu'ils deviennent des relais dans l'entreprise pour accompagner le changement de comportement de leurs collègues. Lors de ces activités en entreprise, une dichotomie est vite apparue entre la forte motivation des salariés pour changer leurs comportements environnementaux et le faible nombre d'éco'gestes au quotidien de ces mêmes salariés.

Pour expliquer ce paradoxe, il faut s'intéresser aux sciences sociales et plus particulièrement à l'économie comportementale qui a mis en exergue que le système de décision des êtres humains était scindé en 2 parties dans le cerveau, un « système 1 » dit rapide, intuitif et spontané, et un « système 2 » dit lent, réfléchi et rationnel. Plus de 50% de nos décisions sont prises par notre système 1.

Depuis 2009, de nouveaux outils ont vu le jour dans les pays anglo-saxons, appelés des « nudges » (traduit par coup de pouce), ils permettent d'agir directement et efficacement sur le système 1 du cerveau (intuitif) contrairement à tous les autres outils que sont l'information, la formation ou la règlementation.

En pratique, un nudge est un outil incitatif permettant de changer les comportements de manière simple, douce et bienveillante.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif du projet est d'évaluer l'efficacité de nudges environnementaux en

entreprise et d'identifier les leviers et les freins aux changements de comportements écologiques des salarié.e.s. La méthodologie faisant appel à des concepts psychosociaux permet également d'enrichir la compréhension des résultats.

Résultats quantitatifs

Nombre d'entreprises impactés : 9 entreprises

Nb total de salariés sensibilisés dans les entreprises : 3 300 pers.

Nb total de nudges installés : 300 nudges

Réduction moyenne des quantités de déchets au bureau -35%

Réduction moyenne de la consommation d'eau et d'énergie au bureau : en attente des résultats de contrôle (oct 2023)

Augmentation du volume de déchets recyclés : +50%

Résultats qualitatifs

- Changer les comportements des salariés en favorisant les éco'gestes au bureau
- Créer du lien entre les salariés et renforcer leur volonté d'agir au sein de leur entreprise en faveur de l'environnement
- Engager les entreprises dans une consommation plus responsable et circulaire

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Après une étude sur l'état de l'art en psychologie sociale sur le changement de comportement et un benchmark sur les principaux acteurs en France diffusant des nudges, une recherche action a été menée auprès de 10 entreprises du secteur tertiaire ayant une problématique environnementale (sur consommation de papier à l'impression, mégôt jeté au sol, utilisation de gobelet jetable au distributeur, essuie-mains dans les sanitaires etc) afin de créer un nudge adapté pour accompagner le changement de comportement des salariés dans l'entreprise.

Au total ce sont plus de 30 nudges différents qui ont été créés pour répondre à 6 problématiques environnementales récurrentes dans les entreprises.

Voici les différentes étapes du projet :

1. Identifier précisément sur le site de l'entreprise une **problématique environnementale**
2. Réaliser une **enquête sous format numérique** auprès des salariés (enquête réalisée et suivie par un psychologue social)
3. Effectuer des **mesures références** avant la mise en place du nudge
4. Choisir un nudge parmi **3 propositions de nudges**
5. Mesurer **l'efficacité du nudge** après sa mise en place
6. Analyser les données et **communiquer sur les résultats** obtenus

A la suite de cette communication, un tableau récapitulatif par entreprise et par nudge a été réalisé pour mesurer l'efficacité des nudges.

Planning

Etude benchmark : T2 à T4 2022

Recherche des entreprises et proposition d'actions : T3 2022 à mars 2023

Processus de création des nudges : Septembre 2022 à mai 2023

Mesure du référentiel : Janvier à mai 2023

Enquête psycho-sociale auprès des salariés : janvier à juin 2023

Production et installation des nudges : février à juin 2023

Mesures et retour auprès des entreprises : mars à juillet 2023

Moyens humains

Une équipe de 3 personnes constituée d'un pilote du projet, une graphiste / illustratrice, un psychologue social et d'un consultant externe pour la partie créative de nudges.

Moyens financiers

Le budget total du projet s'est élevé à 44 000€ principalement du temps homme correspond à environ 300 jours de travail et de la prestation de partenaires pour la partie création des nudges.

Moyens techniques

Accompagnement d'un prestataire pour la partie brainstorming pour la création de nudges et d'un imprimeur local pour la fabrication des nudges.

Partenaires mobilisés

Des entreprises du territoire nantais

ADEME Pays de la Loire

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

- La grande motivation de nos interlocuteurs pour le projet
- La contribution financière n’était pas un frein pour les entreprises
- De nombreux retours positifs des salariés lors de l’installation des nudges
- Un taux de réponse très satisfaisant sur les enquêtes auprès des salariés
- Le développement de notre réseau

Difficultés rencontrées

- Le recrutement des entreprises a été plus long que prévu car il a fallu prospecter par téléphone (difficulté à trouver le bon interlocuteur)
- Forte inertie dans les entreprises pour valider le projet (circuit de décision long)
- Les indicateurs de mesure et la captation des données a nécessité de nombreuses relances (et parfois auprès de prestataires externes)
- Les autorisations au préalable étaient nécessaires pour installer des stickers sur les murs de l’entreprise ou sur les distributeurs des prestataires

---

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | RECYCLAGE DES DECHETS | SIGNALETIQUE | ENTREPRISE | SECTEUR TERTIAIRE | AFFICHAGE ENVIRONNEMENTAL | EDUCATION ENVIRONNEMENTALE | DECHETS DES ACTIVITES ECONOMIQUES | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Dernière actualisation

Mars 2024

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Florence VEILLET

florence.veillet@ademe.fr

Direction régionale Pays de la Loire